



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal du jeudi 25 juillet 2019 à 20h00

PRESENTS

R.CHALVIN - B.FILLIT - C.FIORUCCI – E. FROMENT - S.GODEFROY – P. HUNCKLER - D.PARLOUAR - P.E SOMMER
C.RIONDET - MJ.VILLARD

ABSENTS

M.DELMAS donne pouvoir à C.RIONDET
L.PACCALET excusée
M.LAFOSSAS
L.VIALLARD
D JAUSSENT

SECRETAIRE de SEANCE

P.HUNCKLER

Approbation des compte-rendu du Conseil Municipal du 29/04 et du 03/06

DELIBERATIONS

- **Attribution garage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un garage s'est libéré et qu'il convient de le relouer. La commission Logement propose M. MARIE Guy-Laurent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION à signer le bail.

- **Subvention Sou des Ecoles**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention présentée par le Sou des Ecoles de Monestier de Clermont et propose de leur attribuer 250 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION, autorise Monsieur le Maire à attribuer cette subvention de 250 €.

- **MAPA Travaux Rue du Serpaton tranche 2**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de la commission d'appel d'offre relative aux travaux d'aménagement de la Rue du Serpaton tranche 2. Ces travaux ont été attribués à l'entreprise PELISSARD pour un montant total de : 287 772.28 € HT (deux-cent quatre-vingt-sept mille sept-cent-soixante-douze euros et vingt-huit centimes)

Accord du CM

- **Recomposition du Conseil Communautaire du Trièves 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans la perspective du renouvellement général des conseils municipaux de 2020 l'organe délibérant de la communauté de communes doit être recomposé. Ainsi un arrêté préfectoral fixant la répartition des sièges entre les communes sera édicté au plus tard le 31/10/2019 et applicables à compter des élections municipales de 2020.

Le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires sont établis :

- soit, dans le cadre d'un accord local,
- soit, à défaut selon les règles de droit commun.

Selon le droit commun, c'est la population municipale au 1^{er} janvier 2019 qui détermine le nombre de siège affecté. Ainsi Clelles et Sinard auraient 2 sièges, Mens et Monestier de Clermont 6, et Saint Martin de la Cluze 3. Les 22

communes restantes auraient chacune un siège, soit 41 sièges. Une répartition des sièges par accord local est possible. Dans cette hypothèse, les conseils municipaux des communes membres doivent délibérer sur la composition du conseil communautaire par accord local, avant le 31 août 2019. 10 combinaisons possibles existent et peuvent se substituer à la répartition de droit commun. Ces combinaisons modifient le nombre de conseillers communautaires de 38 sièges (minimum légal) à 47 sièges (maximum légal).

Pour déroger à la répartition de droit commun, il faut que les deux tiers des conseils municipaux du territoire représentant la moitié des habitants, ou la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers des habitants votent pour une seule et même des 10 combinaisons avant le 31 août prochain.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité opte selon les règles de droit commun.

INFORMATIONS

Département de l'Isère

Suite à la CTS, un contrat territorial jeunesse est en phase de construction à l'échelle du Trièves. Afin de pouvoir intégrer le projet de Chantier Jeunes pour l'année 2020 et de continuer à bénéficier des financements, le Département souhaite connaître les projets des communes. Le Conseil Municipal, après un bilan positif de celui organisé cette année, souhaite repartir dans ce projet.

RAPPORT DES COMMISSIONS

CCT

Présentation de la CAF de l'Isère – Orientations de la nouvelle Convention d'Objectifs et de gestion entre l'Etat et la branche famille de la sécurité sociale pour la période 2018-2022.

- Consolider l'accompagnement des enfants de parents séparés ou décédés
- Nouveaux postes de Référent famille
- Accueil des petits
- Danger des écrans
- Aide au financement des BAFA
- Mise en place d'un réseau jeunesse Trièves
- Revenu Universel d'Activité
- Maisons des services d'accueil au public
- Contrat enfance-jeunesse remplacé par Convention Territoriale globale

PISCINE

Question sur l'utilisation de la ligne de flottaison.

SPORT-ASSOCIATIONS

L'AME libère le local du SI et demande l'utilisation de la salle des Associations pour les cours du mercredi. Le Judo a un projet pour l'aménagement de l'ancien gymnase pour leur activité.

ARMEES

Le Souvenir Français a des problèmes de trésorerie bloquée au siège.

COMMUNICATION

Trop de bulletins n'ont pas été distribués.

Le prochain sera pour fin septembre-début octobre. Mme GODEFROY propose de faire un article sur les travaux des logements.

JEPE

Le poste de l'EMALA sera reconduit.

Les tarifs scolaires ne changent pas.

Question sur la facturation des dérogations.

Effectifs en hausse à Clelles et à la maternelle de Monestier de Clermont. Baisse des effectifs à Mens et à l'élémentaire de Monestier de Clermont.

L'école MONTESSORI augmente ses effectifs aussi

ANIMATION-CULTURE

La Fête de la Musique a été une très belle réussite.

Le Comité des Fêtes organise RIPAILLE avec concours de pétanque, un repas et l'élection de Miss MONESTIER. Préparation du Marché du Noël.

CIMETIERE

L'intervention des employés communaux est prévue début octobre.

MARCHE-COMMERCE

Une demande est faite pour l'installation d'un « Croc Truck » au Champ de Foire le mardi soir et un ou deux midi au stade.

INTERMARCHÉ s'agrandit avec un rayon Fromage et Charcuterie à la coupe.

PATRIMOINE-URBANISME

La méridienne est rénovée et mise en place. Elle sera inaugurée lors des Journées du Patrimoine.

Le PLU progresse difficilement.

Deux recours ont été déposés pour un même Permis de Construire.

Un trou dans la voirie est signalé place de la Halle.

VOIRIE-TRAVAUX

Les PATA sont prévus en septembre.

Le Pont de la Rue du Four est en réfection.

LOGEMENT

Problème avec EDF pour la mise en place du contrat sur le logement de la piscine.

RESSOURCES HUMAINES

Mise en place d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) le 30 juillet. Recrutement de Mr Pierre RUELLE.

Contrat en alternance prévu de Mr Loïc CECCATO.

DATES À RETENIR

15/07 : 19h00 PLU Interne

20/07 : 17h15 Cérémonie des Onze otages

21/07 : 9h00 Cérémonie VASSIEUX EN VERCORS

22/07 : 18h30 Commission Permis de Construire

20h00 PLU Interne

24/07 : 20h15 GT patrimoine

25/07 : 16h00 Cérémonie du souvenir – Gendarme PONSART

26/07 : 10h00 Déploiement fibre

28/07 : 9h30 Cérémonie Pas de l'Aiguille

29/08 : 18h30 Commission Permis de Construire

02/09 : 20h00 Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.